



Sécurité  
publique

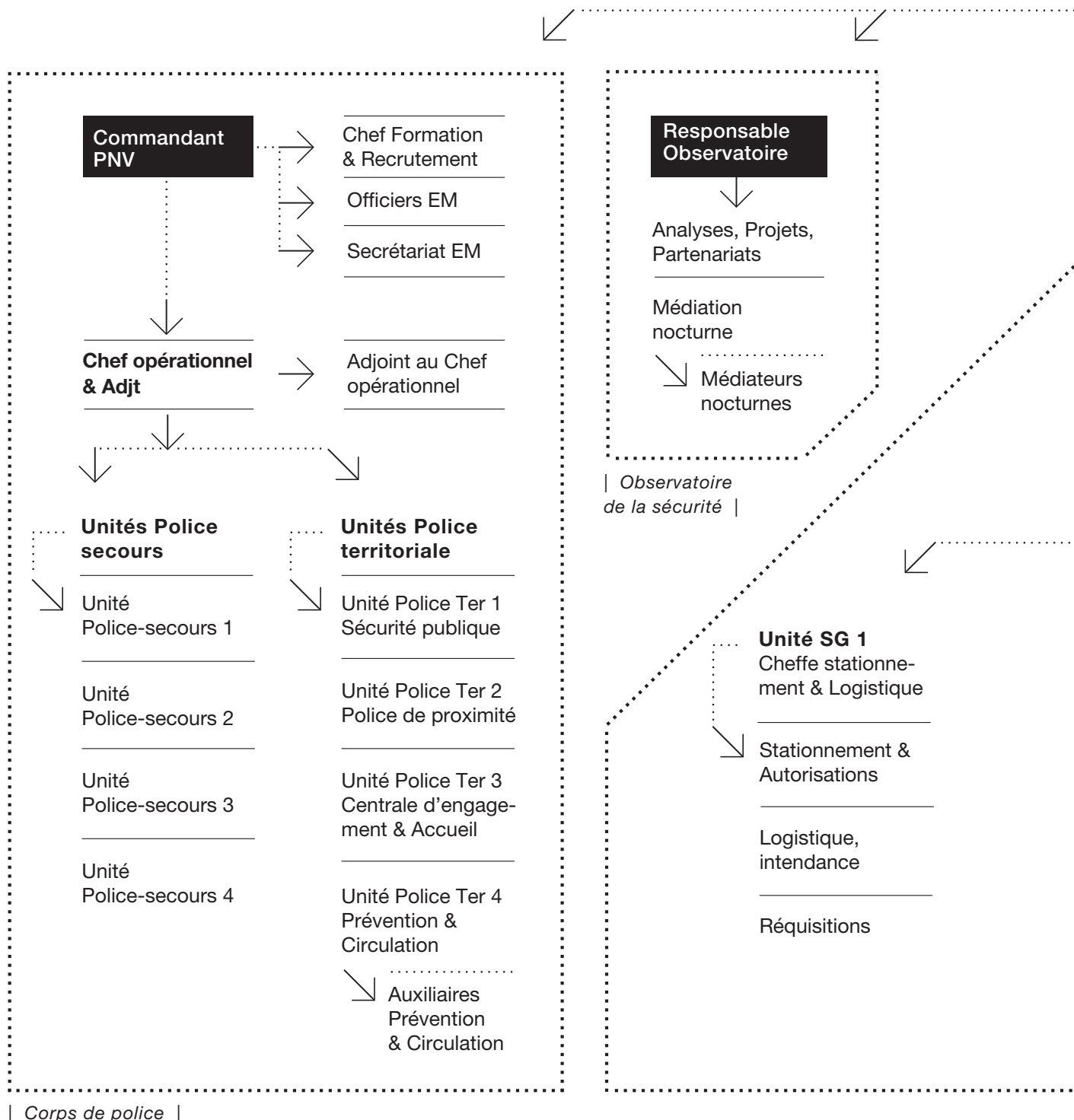
2022  
Rapport de gestion

—  
**Dicastère** | Sécurité publique

# Service de la sécurité publique

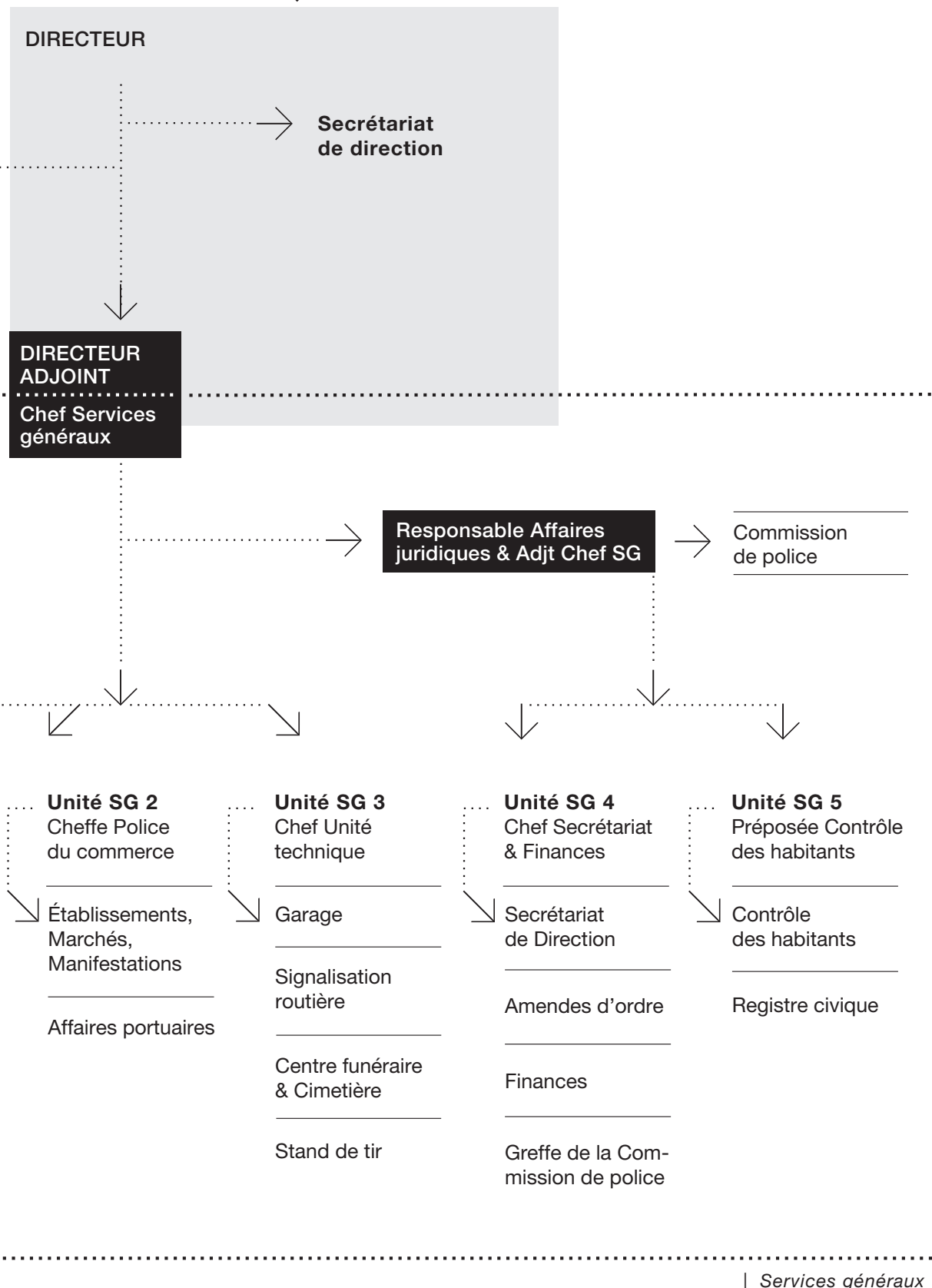
**M. Christian Weiler**  
Municipal

**M. Pascal Pittet**  
Directeur



# MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |



| Services généraux |

# Sécurité publique

## Etat des effectifs au 31 décembre 2022

Personnel du Service de la sécurité publique : 120.9 ETP, soit 128 personnes dont 74.3 ETP de personnel policier, y compris 4 aspirant-es (ETP vacants 11.9) selon budget.

Personnel auxiliaire : 40 personnes dont 24 médiateurs nocturnes et 11 auxiliaires de prévention circulation.

## Départs | arrivées

- Personnel uniformé  
Nombre de départs : 9, dont 2 assistants de sécurité publique  
Nombre d'arrivées : 10 dont 4 aspirant-es et 1 assistant de sécurité publique
- Personnel détaché à l'Académie de police  
à l'Académie de police  
1 policier  
1 assistant de sécurité publique
- Personnel civil  
Nombre de départs : 1  
Nombre d'arrivées : 4

## MISSIONS

Le Service de la sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, par la délivrance de prestations de police et de prestations administratives, dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- interventions policières 24 heures sur 24 ;
- mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes ;
- arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit ;
- opérations de recherches ;
- activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique) ;
- prévention et éducation routière ;
- prévention criminalité ;
- conseils en matière de sécurité ;
- contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar) ;
- contrôle du stationnement ;
- enregistrement de plaintes pénales ;
- police des mœurs ;
- police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.) ;
- exécution des notifications ;
- enquêtes administratives (magistrats – service de la population – recherches d'adresses) ;
- exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions) ;
- notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites ;
- circulation routière ;
- signalisation routière et lumineuse ;
- chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.) ;
- contrôle de l'activité des taxis ;
- gestion des objets trouvés ;
- commission de police ;
- contrôle des habitants ;
- registre civique ;
- gestion du Centre funéraire et du cimetière ;
- gestion du stand de tir ;
- gestion des affaires portuaires ;
- contrôle des champignons ;
- vision centralisée des enjeux sécuritaires ;
- collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain ;
- expertise sur des sujets de sécurité publique ;
- accueil des victimes de harcèlement de rue et/ou de violences.

## Objectifs généraux du service

Les objectifs 2022 du Service de la sécurité publique ont été définis comme suit :

- 1 | Identifier les moyens techniques et financiers nécessaires pour rendre accessibles les prestations que le service souhaite digitaliser au travers d'un guichet virtuel. S'inspirer de la digitalisation des prestations existantes pour procéder à une phase pilote.
- 2 | Améliorer le suivi des demandes externes ainsi que la remontée du renseignement en explorant des outils informatiques permettant d'améliorer le suivi qualité. Procéder à des essais avec les solutions préexistantes dans la commune.
- 3 | Préparer le personnel à la gestion de crise en vue de préserver notre socle de prestations. Constituer un pool d'aides de commandement et mettre en place les processus de formation.
- 4 | Evaluer et tester les différentes opportunités de gestion du trafic disponibles, en vue de planifier l'amélioration de la sécurité des carrefours et axes sensibles.
- 5 | Poursuivre une politique de formation commune à tous les collaborateur-trices favorisant la communication par une meilleure connaissance de soi et des autres.

Ces objectifs servent de base aux chefs de division pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent en-

suite en objectifs auprès des cadres et collaborateur-trices de chaque unité.

## POINT FORT 2022

### enchaîner efficacement les crises

Le Service de la sécurité publique a tenu un rôle central dans la gestion pérenne de la crise sanitaire liée au Covid-19 depuis le début de 2020. L'année 2022 a vu le terme de cette crise majeure, sous l'angle des mesures sanitaires, avant de voir arriver les deux suivantes, à savoir une crise migratoire et une crise énergétique, qui se sont superposées à une activité déjà soutenue pour les divisions concernées.

La succession des crises de différentes natures a conduit à la mise sur pied d'une organisation de gestion de crise au sein de la Ville. Cette cellule de crise d'Yverdon-les-Bains, baptisée CECRY, s'emploie depuis plusieurs mois à prévenir la pénurie énergétique et les éventuelles coupures d'électricité.

Rattachée pour sa gestion opérationnelle au Service de la sécurité publique, la CECRY a pour mission de gérer les situations « exceptionnelles » à la demande de la Municipalité et de proposer des mesures coordonnées avec les différents services de la Ville. La mise en place d'une telle structure a été lancée lors de la crise

sanitaire, avant que son principe ne soit réactivé en février 2022 pour faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine. Pour la gestion de ces événements, la CECRY a travaillé de concert avec les services de la Ville dans une dynamique très positive et particulièrement efficace. Il est dès lors apparu comme une évidence de consolider les acquis et de pérenniser cette structure en maintenant les principes de collaboration au sein de l'administration.

En prévision de la crise énergétique, la CECRY a travaillé depuis plusieurs mois à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'économies d'énergie de la Ville ainsi qu'à la planification des mesures nécessaires pour garantir le fonctionnement des activités vitales et des prestations indispensables en cas de pénurie, voire dans le pire des cas, lors de délestages (coupure d'électricité temporaire) ou de black-out (panne d'électricité généralisée). Tout cet important travail d'anticipation est mené dans le cadre des dispositifs mis en place par la Confédération et le Canton de Vaud et vise à préparer la Ville à

faire face à toutes les éventualités.

Dans cette perspective, la CECRY a également conçu l'organisation des points de rencontre d'urgence (PRU) qui seraient mis à disposition de la population pour obtenir des informations et de l'aide en cas de besoin. Ces PRU pourront continuer à fonctionner en cas de panne de courant grâce à une alimentation de secours et des moyens de communication spécifiques. À l'échelle régionale, il est prévu que la CECRY apporte son soutien aux communes environnantes pour l'organisation de PRU à moins de 5 minutes

en voiture pour tous les habitants.

Même si, au vu des informations actuelles, et compte tenu des efforts consentis par les collectivités, les entreprises et la population, la perspective d'une grave crise énergétique s'est éloignée à court terme, la « feuille de route » établie par la CECRY ainsi que les mesures prises par la Ville et les crédits d'équipement déjà engagés n'en seront que plus utiles lors des hivers prochains, où la situation concernant l'approvisionnement énergétique du pays pourrait être encore plus tendue qu'actuellement.

### **Division opérationnelle : activité policière régionale**

Des défis importants en lien avec les effectifs ont profondément marqué l'année 2022. La situation de plein emploi que vit actuellement notre pays avec plus de 100'000 postes, de tous milieux professionnels confondus, toujours ouverts en décembre 2022, ouvre la possibilité à des policiers de se reconvertir plus facilement à une nouvelle activité. La création de nombreux postes dans le monde de la police, par les cantons voisins, a également pour conséquence une carence de près de 130 ETP au sein des polices et de la gendarmerie vaudoise. Mais la Police Nord Vaudois (PNV) a tenu bon et a su se rendre attractive avec l'arrivée de trois nouveaux policiers expérimentés en 2022. La formation policière se positionne comme la seule option viable face à cette crise des effectifs. C'est ainsi que la PNV a eu l'honneur d'accueillir en septembre trois nouveaux policiers en formation, dont la majeure de promotion des polices communales, quatre nouveaux aspirants ont débuté leur école de police, à l'Académie de Savatan, et la validation, par les autorités politiques, pour septembre 2023 de six aspirants.

Une réorganisation de la PNV a également été orchestrée durant le premier semestre per-

mettant à Pascal Pittet, devenu directeur du Service de la sécurité publique, de transmettre sa fonction de commandant par une mise au concours. Après un processus de sélection soutenu, le major Marc Dumartheray a officiellement pris le commandement de la PNV le 1<sup>er</sup> juin. Cette nouvelle organisation a permis de renforcer à la fois la direction du service et la conduite de notre police.

L'année 2022 a également été rythmée par plusieurs actions, projets et analyses traitant de divers domaines tels que la stratégie des contrôles de vitesse, le ramassage des cycles abandonnés sur le domaine public, le renforcement de la police de proximité, une communication active avec les médias-partenaires, etc. La PNV poursuit ainsi son travail au quotidien pour la sécurité du citoyen selon les principes « servir, protéger et agir ».

Relevons enfin que les autorités urbigènes ont pris la décision formelle de mettre un terme à la collaboration avec l'association Police Nord Vaudois, ce qui a pour effet que la Commune d'Orbe ne fait plus partie du secteur d'action de la PNV, à l'instar de celle de Montcherand en l'absence de continuité territoriale.

### **Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats**

Dans une démarche participative au Service de la sécurité publique, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats est appelé à remplir quatre missions :

- 1 | anticipation pour consolider la sécurité ;
- 2 | projection pluridisciplinaire pour élargir les modes d'action du Service de la sécurité publique ;
- 3 | rapprochement de partenaires pour un meilleur climat sécuritaire ;
- 4 | décloisonnement institutionnel pour une optimisation fonctionnelle.

Annoncé par la Municipalité dans son programme de législature 2021-2026, un nouveau dispositif-pilote d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement de rue et de violence a été lancé le 22 novembre par l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats en collaboration avec la PNV. La particularité du projet réside dans l'accueil et le premier contact avec une répondante issue du domaine social non soumise au devoir de dénoncer les faits portés à sa connaissance, permettant ainsi d'établir un climat de confiance.

### Services généraux

L'activité des services généraux est principalement axée sur des prestations publiques, en termes de service et de contrôle, en faveur de la population et de partenaires dans des domaines d'activité très variés, mais également sur des prestations transversales internes au Service de la sécurité publique pour assurer son fonctionnement.

Les Services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique, mais aussi des communes partenaires de la PNV. Apportant de régulières analyses de toute nature, cette division assure le respect des directives communales et cantonales de sa compétence en matière de police administrative.

Elle gère en particulier l'intégralité des aspects liés à la gestion du stationnement public, sous les angles administratifs (délivrance d'autori-

En 2022, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats a également poursuivi ses démarches participatives auprès de la population autour du sentiment de sécurité et du bien-vivre ensemble. Il a également conduit un projet-pilote en partenariat avec la Commune d'Orbe et la PNV visant à tester une nouvelle forme de collaboration de nature à mieux appréhender et régler les incivilités et les conflits. En outre, avec le soutien financier de la Fondation Leenaards, il a initié un projet autour des solidarités locales.

sations) et opérationnels (contrôle du stationnement). Elle assure une fonction de police du commerce, proactive en matière d'activités économiques soumises à autorisation, et omniprésente dans le processus d'accompagnement et de supervision des manifestations. La gestion des activités temporaires se déroulant sur domaine public est de sa compétence, au même titre que les concessions portuaires et funéraires, sans omettre les prestations délivrées par l'unité technique (gestion du matériel roulant, de la signalisation routière, des chantiers).

La gestion des contraventions (stationnement, circulation, radars) constitue par ailleurs un gros volume de travail de suivi, également en lien avec la Commission de police, qui a notamment pour mission la poursuite des infractions de compétence communale.

## Chiffres clés | Statistiques

### Données opérationnelles

Les chiffres présentés sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par la PNV sur tout son territoire d'engagement et démontrent la tendance entre les années 2021 et 2022. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent

varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

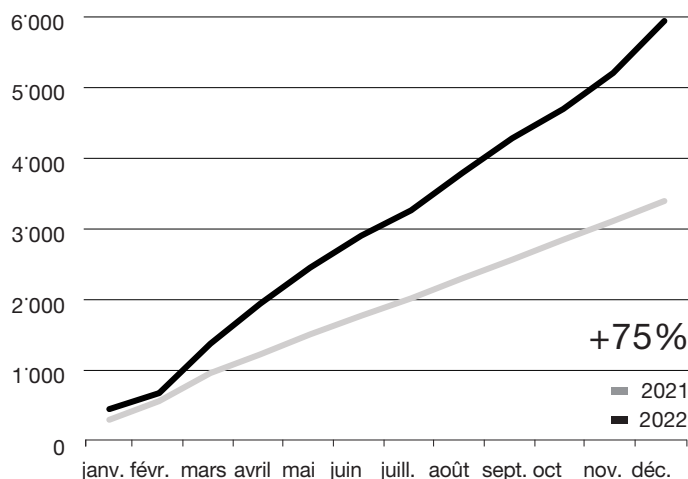


## Présence policière dans l'hyper-centre

(total mensuel cumulé en heures)

Le nombre d'heures de présence policière dans l'hyper-centre yverdonnois est en forte augmentation par rapport à 2021.

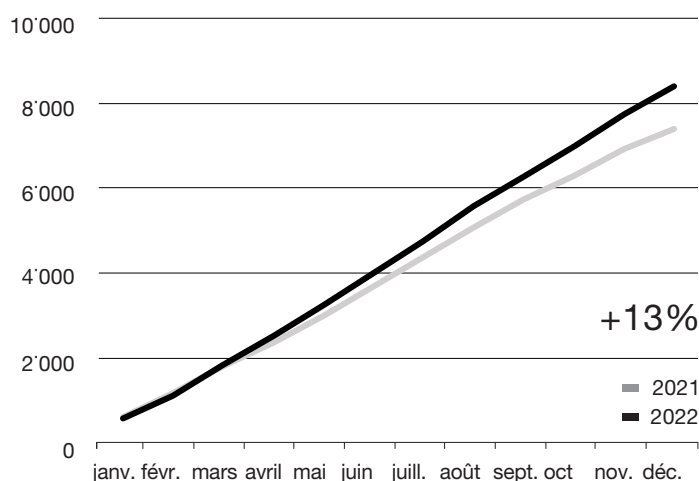
Ceci s'explique par un retour à la normale suite à la période du Covid-19.



## Événements JEP\*

Une légère hausse des événements JEP (Journal des Événements Police) a été enregistrée pour 2022. Ceci s'explique principalement par la reprise de la vie sociale suite à la fin des mesures liées au Covid-19.

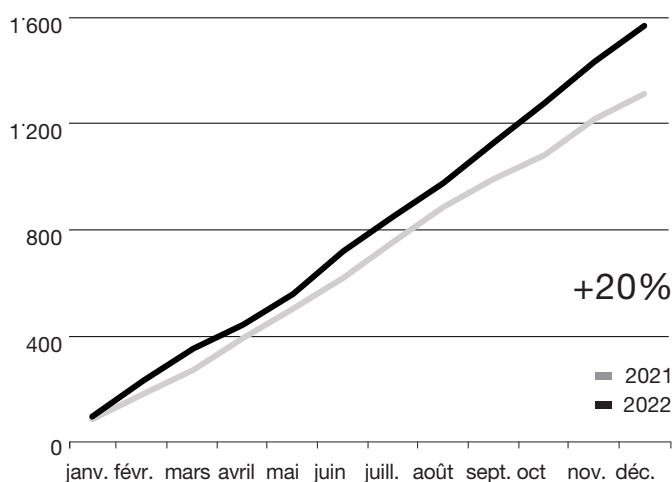
Ces événements comprennent tant les interventions que les plaintes déposées à la réception de la PNV.



## Plaintes pénales \*

L'augmentation modérée des plaintes est en corrélation avec les éléments mentionnés pour les événements JEP.

Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le citoyen de toute provenance.



\* (total mensuel cumulé)



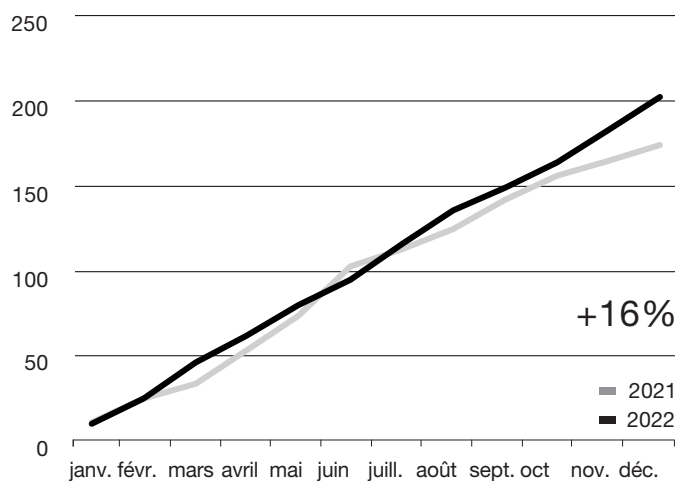
## Infractions contre la personne

### Injures | menaces

Ces infractions sont en augmentation moyenne par rapport à 2021.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.

Poursuivies sur plainte, ces infractions sont souvent un des éléments constituant des violences de moindre gravité et dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime.

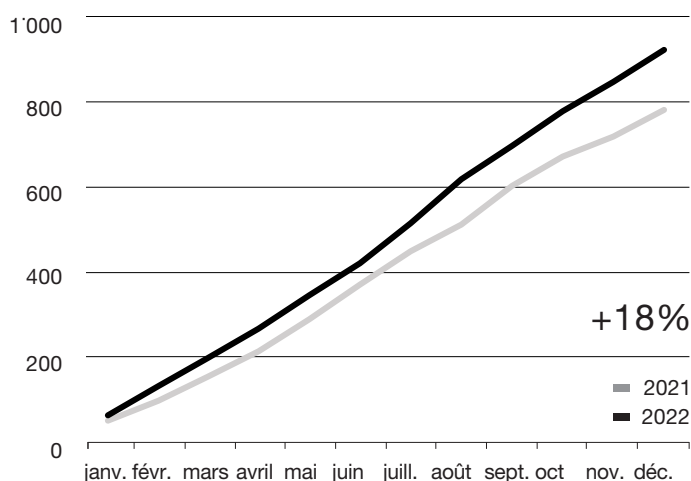


### Violences

Les infractions de violence sont en hausse modérée par rapport à 2021.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.

Les litiges, soit des infractions de faible gravité, représentent la majorité des cas.

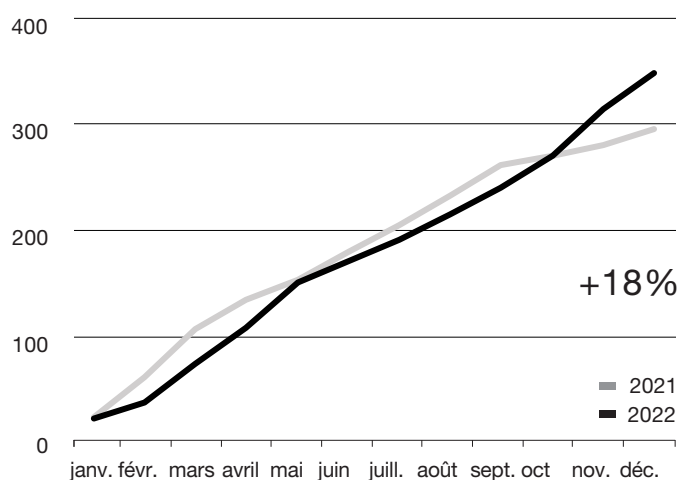


### Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup)

Les infractions à la LStup sont en augmentation modérée par rapport à 2021.

Des actions seules et en coordination avec la Police cantonale ont été effectuées tout au long de l'année. Une forte augmentation des saisies de produits cannabiques a été effectuée.

Il est à préciser que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.



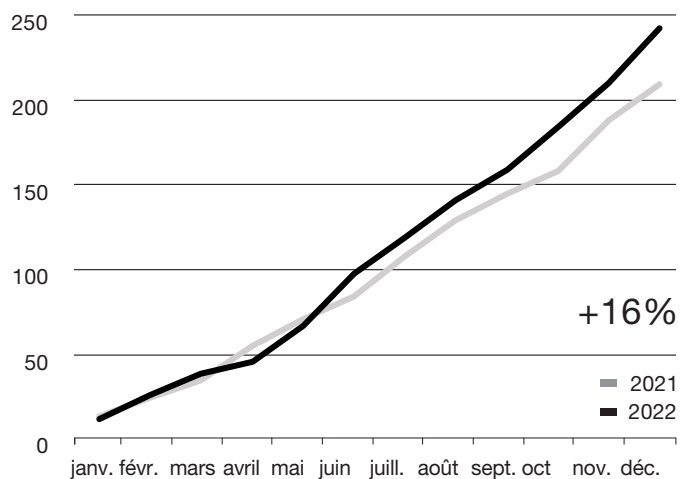
## Infractions au patrimoine

### Cambriolages (par effraction et par introduction clandestine)

Ces infractions ont connu une augmentation modérée par rapport à 2021. Ceci peut s'expliquer par un retour à une situation plus normalisée sur le plan sanitaire, et donc à une occupation moindre de logements.

Les cas restent cependant inférieurs à ceux enregistrés en 2019.

Le passage à l'heure d'hiver reste une période critique pour ce genre d'infraction et fait l'objet d'une campagne de prévention ciblée au niveau national.

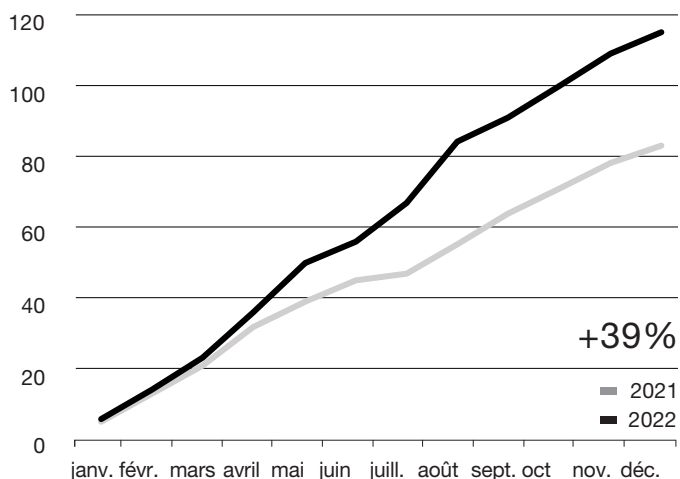


## Incendies

Les incendies sont en hausse modérée par rapport à 2021. Ceci est en grande partie dû à une série d'incendies de containers survenue à Yverdon-les-Bains durant l'année.

Plusieurs auteurs ont été identifiés et déférés à l'Autorité compétente. Des enquêtes sont actuellement en cours.

Les incendies par négligence (feu de casserole, mégots, etc.) sont également comptés.



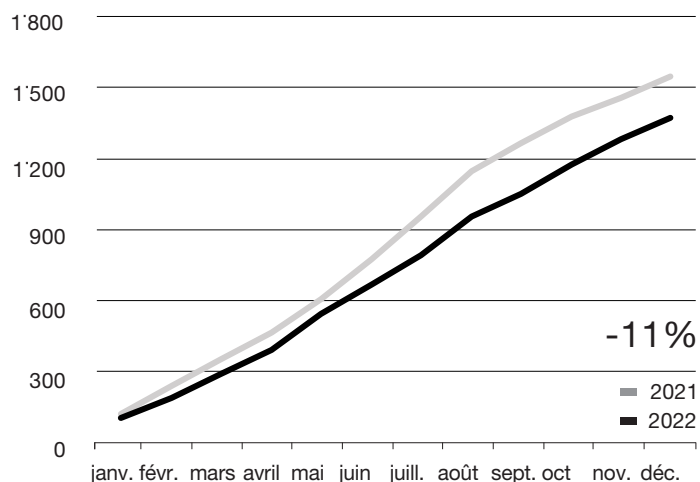
## Incivilités

(dommages à la propriété, infractions RGP, troubles à la tranquillité)

Ces infractions sont en légère diminution par rapport à 2021.

Aucune explication particulière ne peut être donnée.

Il est à relever que 54 plaintes pour dommages à la propriété ont été déposées par la Ville, un chiffre stable par rapport à 2021.

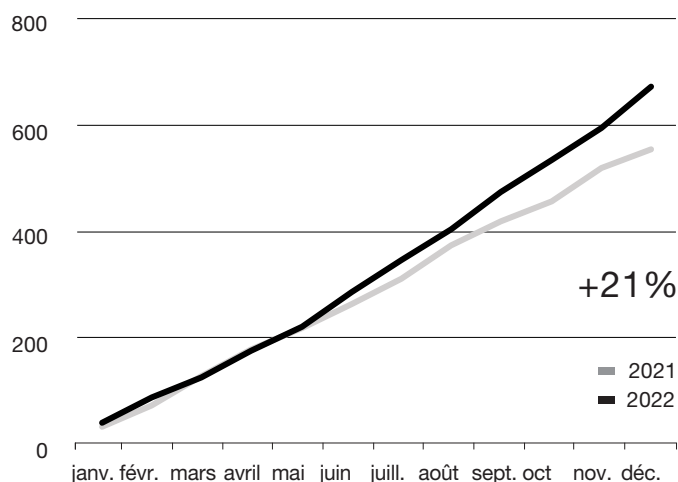


## Vols

Les infractions de vols sont en augmentation moyenne par rapport à 2021.

Les vols simples sont notamment concernés par cette hausse, soit des cas survenant principalement alors que la victime n'accorde pas l'attention nécessaire à ses effets personnels (vestiaires, établissements publics, trains, écoles, plage, etc.).

Une série de vols dans les véhicules a également été enregistrée à Yverdon-les-Bains durant le 3e trimestre. Les auteurs ont été interpellés.



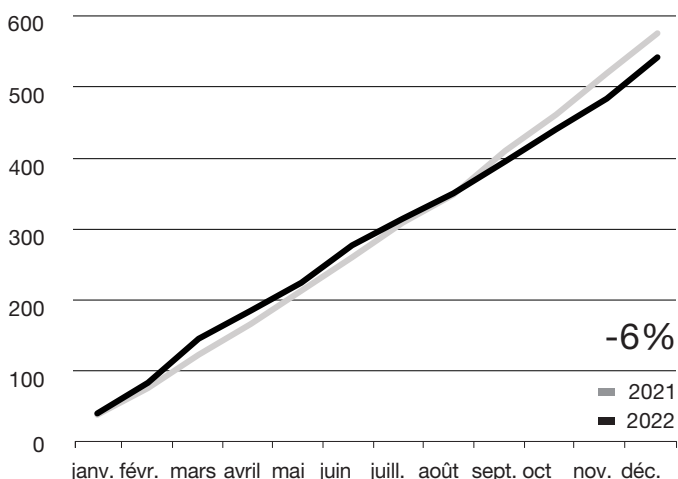
## Circulation

### Accidents de la circulation

Les accidents de la circulation sont en légère diminution par rapport à 2021.

Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériels avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées.

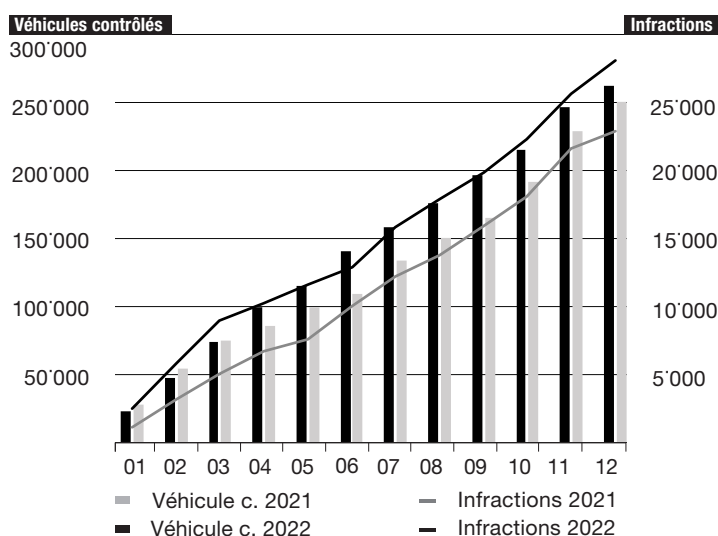


## Radar

Bien que le nombre de véhicules contrôlés soit en diminution, le nombre d'infractions est quant à lui en augmentation.

Ceci s'explique notamment par l'acquisition d'un nouveau radar, plus performant, permettant une réduction de la marge de déduction.

Lorsque cela est possible, la méthodologie demeure fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.

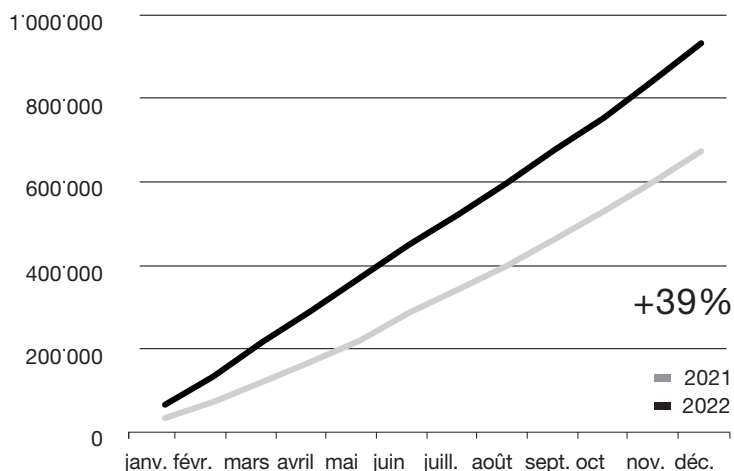


# Services généraux

## Stationnement

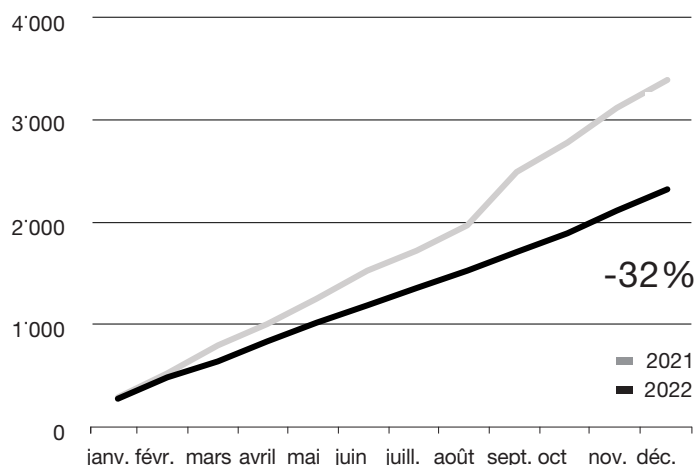
### Nombre d'activations du stationnement par smartphone \*

Le paiement des taxes de stationnement par smartphone a poursuivi une importante progression en 2022. Cette augmentation est à mettre en relation avec la démocratisation des solutions dématérialisées dans le domaine de la mobilité.



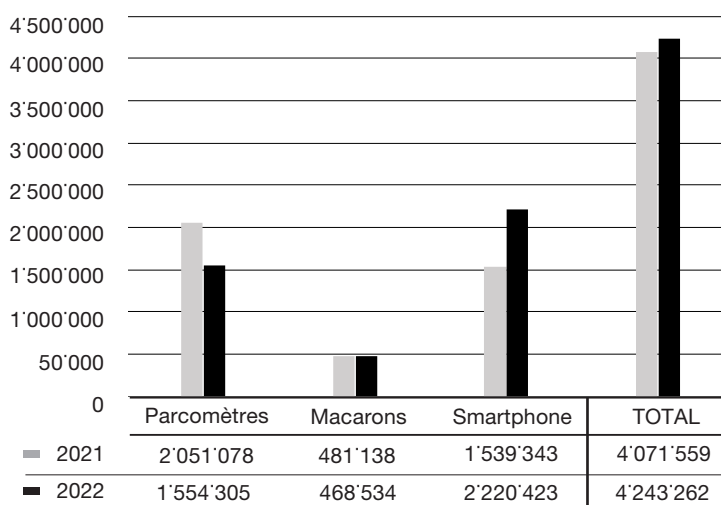
## Macarons délivrés \*

Nous observons une diminution de la demande en matière d'autorisations de stationnement pour habitants et pendulaires, notamment par un usage accru de solutions dématérialisées flexibles (smartphone, cartes à gratter virtuelles), bien que plus onéreuses qu'un macaron à l'année.



## Recettes en CHF

La croissance globale des recettes de stationnement fait suite à une année de crise sanitaire qui a eu des conséquences tangibles sur les transports individuels motorisés. L'évolution statistique la plus significative est la chute des paiements en monnaie au profit des produits dématérialisés (Parkingpay, TWINT, Easypark), en hausse de 45%.

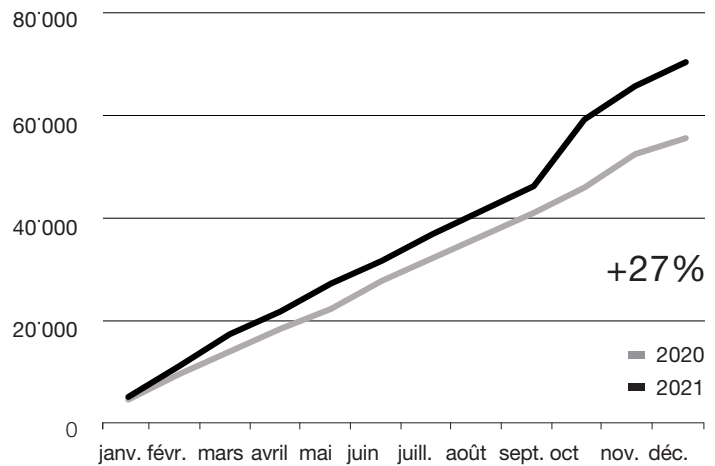


\* (total mensuel cumulé)

## Gestion des contraventions

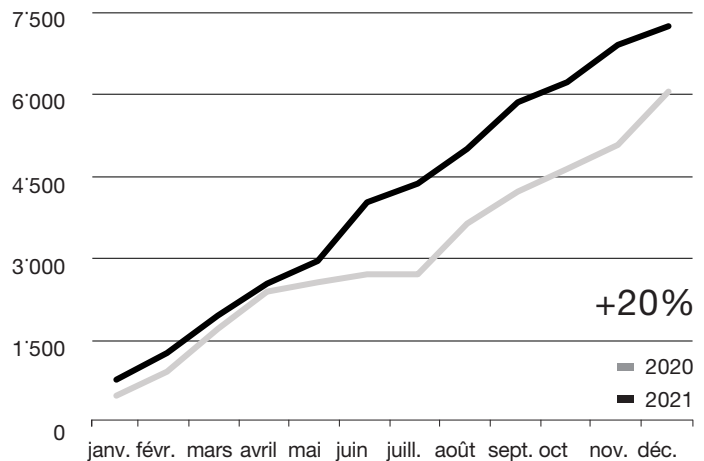
### Amendes d'ordre \*

Le volume d'amendes d'ordre est en hausse, principalement en raison des contraventions routières (radars), témoignant d'un nombre croissant d'incivilités routières.



### Ordonnances pénales \*

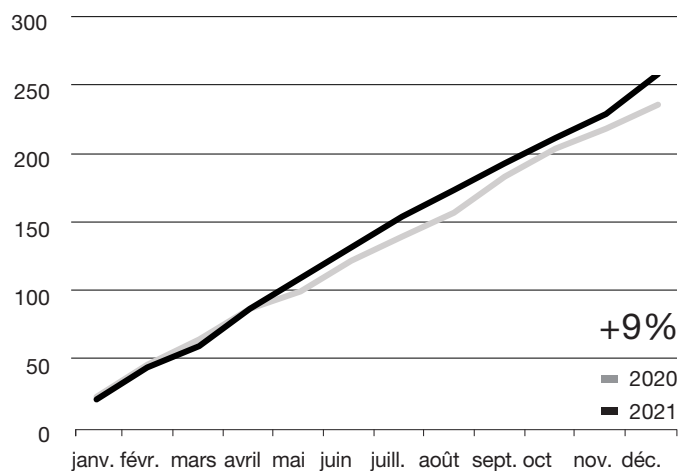
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en hausse par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique par un retour à la normale de l'activité citoyenne au terme d'une période pandémique.



## Centre funéraire

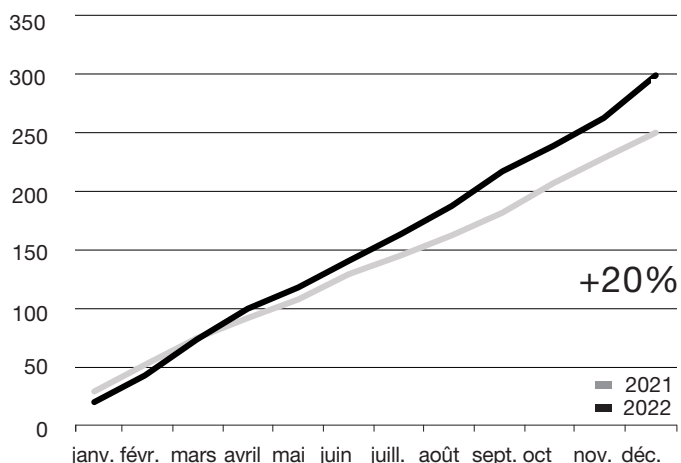
### Permis d'inhumer | incinérer \*

Le nombre de décès a subi une hausse de 9% entre 2021 et 2022. Il est cependant difficile d'établir un lien de surmortalité au vu de cet écart statistiquement limité (22 cas sur une population de près de 30'000 habitants).



## Cérémonies \*

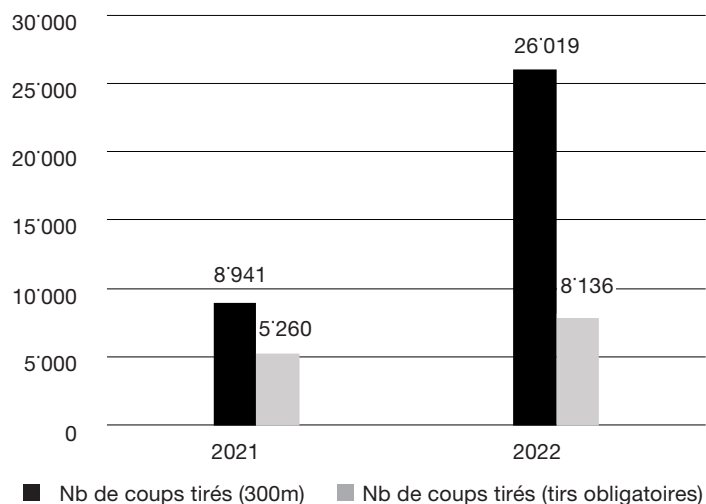
Les cérémonies funèbres qui se sont déroulées sur le territoire yverdonnois (tous lieux de culte confondus) sont en hausse de 20%, témoignant d'un intérêt croissant pour les infrastructures de notre Ville en la matière.



## Stand de tir

### Tirs obligatoires et coups tirés

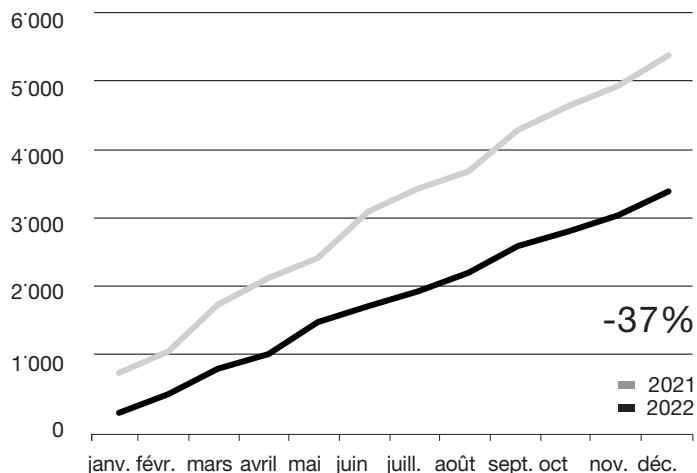
Le nombre de coups tirés au stand de Floreyres est en hausse par rapport à la période précédente ; nous retrouvons ainsi des valeurs comparables à celles observées avant la crise sanitaire.



## Enquêtes administratives

### Commandements de payer notifiés \*

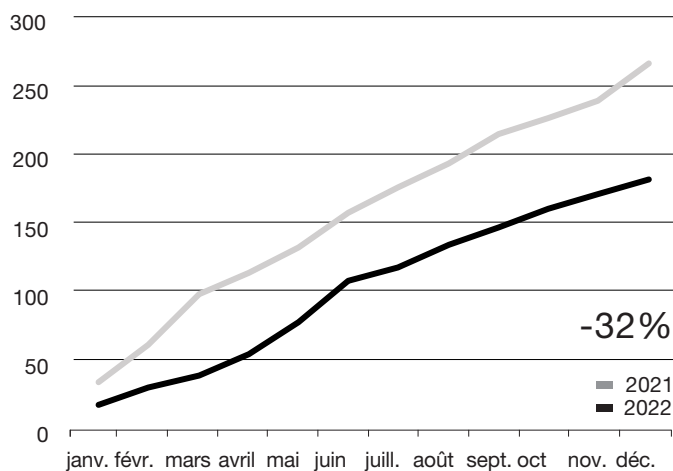
Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en nette diminution par rapport à l'année précédente, après une année de forte hausse. Les niveaux de l'avant-pandémie (2019) ont été retrouvés.



\* (total mensuel cumulé)

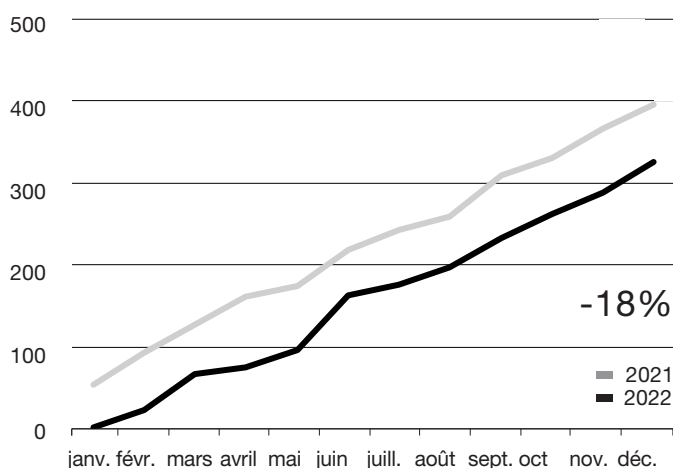
## Recherches d'adresses \*

Les recherches d'adresses en faveur des Offices cantonaux sont globalement en baisse dans tous les domaines.



## Rapports établis \*

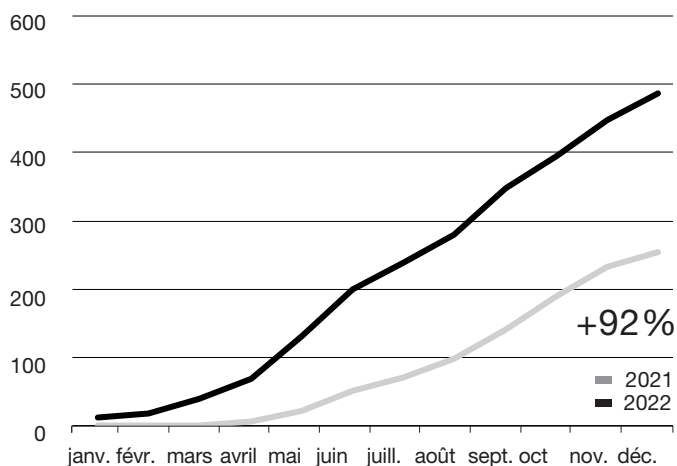
Les rapports dressés par le Bureau des enquêtes administratives sont en légère baisse, en symétrie avec la baisse du volume traité pour l'Office des poursuites et faillites.



## Police du commerce

### Manifestations soumises à autorisation \*

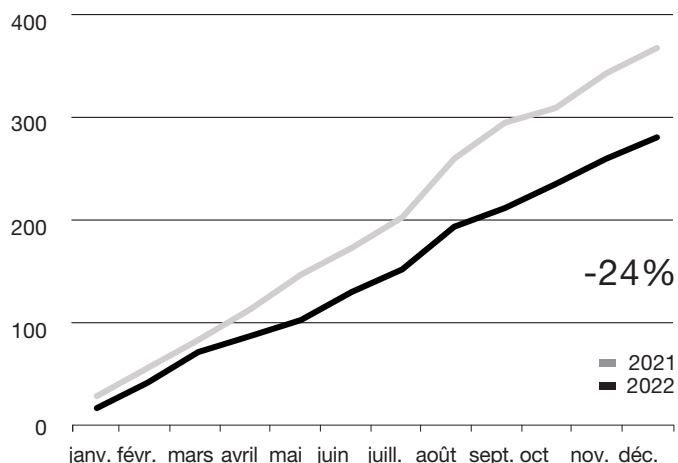
Le nombre de manifestations organisées à Yverdon-les-Bains en 2022 est en très forte hausse, par la fin des restrictions de rassemblement liées à la crise sanitaire, retrouvant un niveau de normalité.





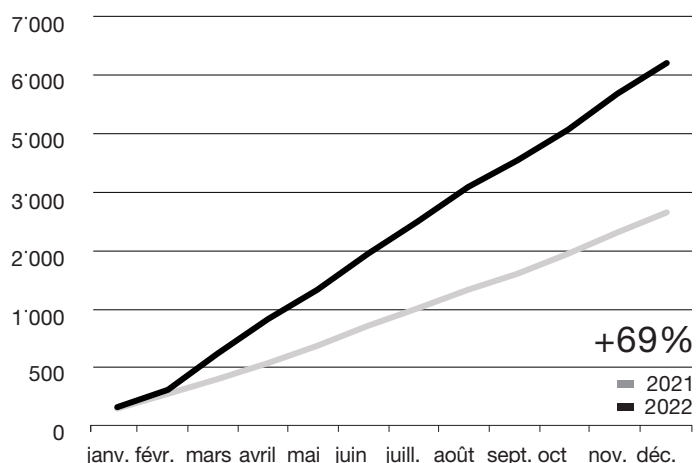
## Heures de terrain effectuées par la police du commerce \*

L'activité de terrain de notre police du commerce est en baisse par rapport à 2021, année marquée par une activité ciblée sur le respect de mesures sanitaires contraignantes pour l'activité économique locale. Ce retour à la normale pré-pandémique est donc réjouissant.



## Total des écrits émis par la police du commerce \*

Les échanges de courriels et courriers en lien avec l'activité de la police du commerce sont en nette hausse dans un contexte de retour à la normale des activités publiques, notamment dans le domaine des manifestations.



## Démographie

Sont comptabilisées dans la population résidente permanente toutes les personnes ayant leur résidence principale à Yverdon-les-Bains et, si elles sont étrangères, au bénéfice d'une autorisation de séjour d'une durée minimale de 12 mois ou séjournant en Suisse depuis au moins 12 mois. Cette méthode de calcul est conforme

aux recommandations internationales en matière de statistiques de population.

Les légers écarts de valeur par rapport au précédent rapport de gestion s'expliquent par les corrections tardives de mouvements (annonces d'arrivées ou départs tardifs).

## Évolution de la population résidente

Au 31 décembre 2022, la population résidente permanente à Yverdon-les-Bains s'élevait à 29'890 personnes (15'265 femmes / 14'625 hommes).

Elle s'élevait le 31 décembre 2021 à 29'631 personnes (15'162 femmes / 14'469 hommes).

On observe une augmentation de la population résidente de 0.87% au cours de l'année 2022.

## Répartition de la population :

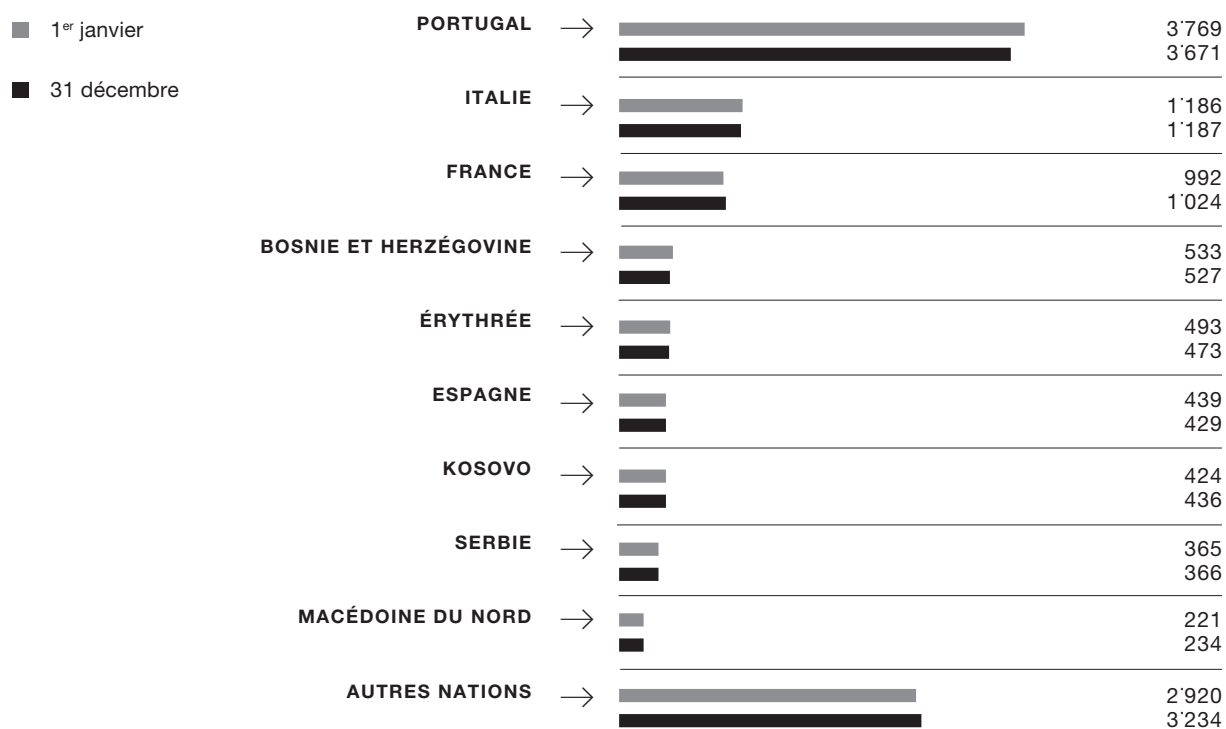
- Ressortissants suisses 57% (13% bourgeois d'Yverdon-les-Bains)
- Ressortissants étrangers 43%

### Répartition de la population étrangère

(État initial au 01.01.2022 – état final au 31.12.2022)

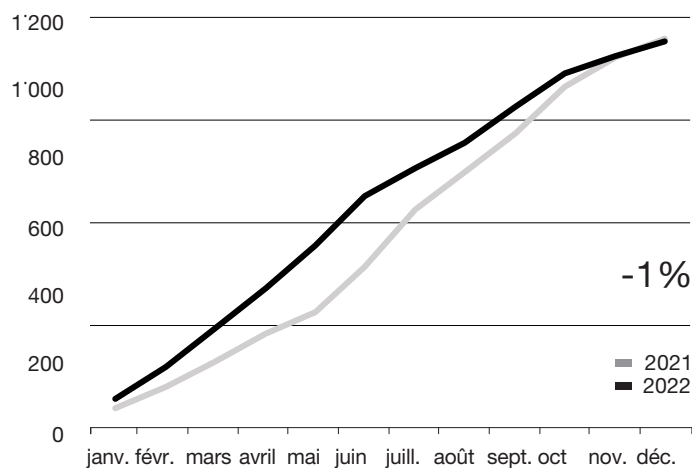
Les ressortissants portugais restent majoritaires à Yverdon-les-Bains sur les 127 nations représentées dans la commune (39 pays d'Afrique, 23 pays UE/AELE, 14 pays hors UE, 30 pays d'Asie, 19 pays d'Amérique, 2 pays d'Océanie).

### Habitant(e)s selon pays



### Cartes d'identité délivrées \*

Le nombre de cartes d'identité délivrées en 2022 reste stable.

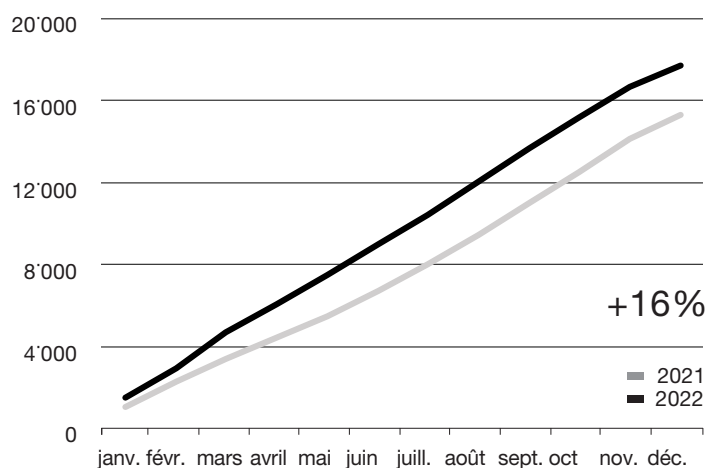


\* (total mensuel cumulé)

## Téléphones \*

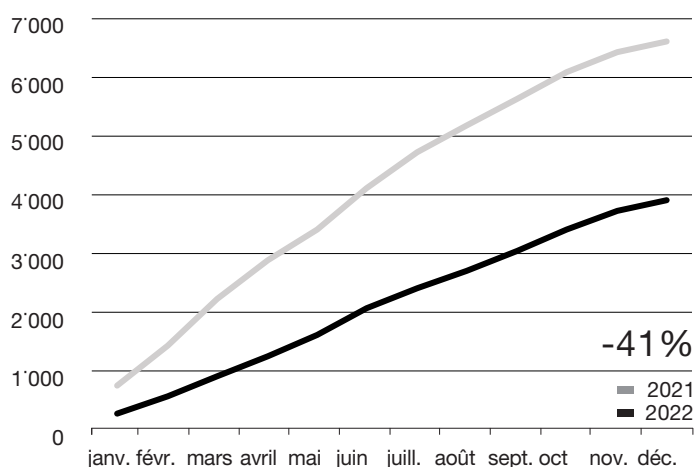
Corollaire à la baisse de fréquentation du guichet, la ligne téléphonique du Contrôle des habitants est toujours plus fortement sollicitée avec une moyenne de 1'475 appels mensuels, soit environ 70 quotidiens.

Le Contrôle des habitants apporte une réponse téléphonique aux différentes demandes : délivrance des attestations, renseignement sur les démarches concernant les permis de séjours, informations liées à l'Etat-civil et prise de rendez-vous pour le guichet pour leur majorité.



## Fréquentation du guichet \*

La fréquentation du guichet a continué de fléchir en 2022 pour atteindre une fréquentation moyenne stabilisée d'environ 320 personnes/mois. Le changement des habitudes de la population s'est effectué graduellement pour atteindre un seuil de fréquentation stable. Les prestations délivrées au guichet sont conditionnées à l'obligation de la présence personnel (primo-arrivées étrangères, cartes d'identité, attestations de vie). Toutes les autres prestations sont délivrées en ligne avec pour support la page internet du Contrôle des habitants qui a enregistré plus de 40'000 vues en 2022 et depuis laquelle les démarches usuelles peuvent être réalisées. Cette plateforme s'accompagne d'une large permanence téléphonique et d'une boîte mail générique.



\* (total mensuel cumulé)